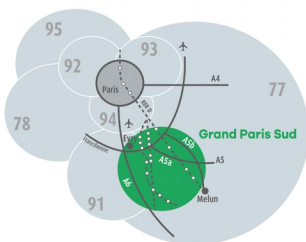




Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

Communiqué
de presse
Le 18 avril 2017



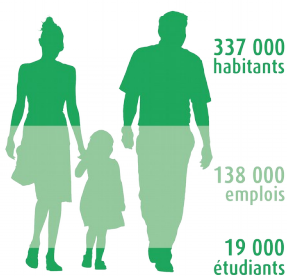
La Porte Sud du Grand Paris devient d'intérêt national !

Le Journal officiel a publié dimanche 16 avril le décret inscrivant le territoire de la Porte Sud du Grand Paris (Bondoufle, Corbeil-Essonnes, Courcouronnes, Évry, Fleury-Merogis, Ris-Orangis) d'intérêt national. Une reconnaissance et un appui fort de l'État pour un territoire de grande couronne en développement et aux potentiels immenses.

Cinquante ans après la création des villes nouvelles, l'État vient réaffirmer le caractère stratégique du territoire et de ses secteurs de développement à travers la création d'une nouvelle Opération d'intérêt national.

Mais il ne s'agit pas de reproduire les recettes du passé. Cette nouvelle génération d'OIN s'inscrit dans un cadre contractuel nouveau et dans un rapport équilibré, véritablement partenarial entre les territoires (communes, intercommunalité, département) et l'État. Francis Chouat, Président de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, tient à rappeler la genèse de cette décision : « Lors de la création de notre intercommunalité, Grand Paris Sud, j'ai tout de suite souhaité que celle-ci s'accompagne d'un nouveau pacte avec l'État. Nous représentons en effet des territoires avec un immense potentiel en termes d'emploi, de formation, d'innovation, de développement économique, de foncier disponible, avec des secteurs à développer, de l'urbain à renouveler, des logements à créer ou rénover. Nous avons pour nous le dynamisme, la jeunesse de notre territoire et de notre population. Mais nous avons aussi des fragilités et un risque de décrochage si nous ne faisons rien. C'est pourquoi, nous aurons besoin du soutien, du partenariat de l'État pour bâtir ce pacte de développement de notre territoire, pour améliorer les transports en commun, pour favoriser l'accès au logement, pour développer des formations à destination des plus jeunes. La création de l'OIN consacre ce partenariat solide et durable ainsi que cette volonté d'avancer ensemble. Avec cette OIN, nous voulons aussi manifester notre intention de fondre la grande couronne dans le Grand Paris né, lui aussi, de la volonté de l'État aux côtés des acteurs locaux ».

L'OIN fait notamment suite à la signature du Contrat d'intérêt national en juin dernier (150 millions d'euros fléchés pendant cinq ans sur des projets et secteurs de développement structurants pour Grand Paris Sud et Cœur d'Essonne, d'Arpajon à Sénart) et à la signature de la feuille de route pour Grigny entre l'État et le territoire en septembre 2016.



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier - 01 69 91 57 45

c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat - 01 64 13 17 31

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



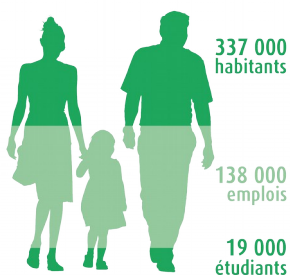
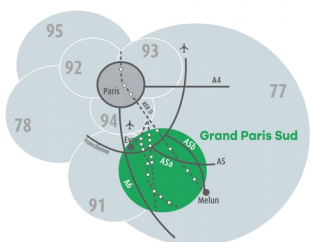
Grand Paris Sud.fr
Seine-Essonne-Sénart



Grand Paris Sud

Seine-Essonne-Sénart

**Communiqué
de presse**
Le 18 avril 2017



CONTACTS PRESSE

Céline Hallier - 01 69 91 57 45

c.hallier@grandparissud.fr

Jeanne Rebuffat - 01 64 13 17 31

j.rebuffat@grandparissud.fr

Agglomération Grand Paris Sud
500 place des Champs-Élysées - BP 62 -
Courcouronnes 91054 Évry Cedex



Grand Paris Sud.fr
Seine-Essonne-Sénart

Que va changer l'OIN ? Pour Stéphane Raffalli, Maire de Ris-Orangis et Vice-Président de Grand Paris Sud en charge de l'aménagement du territoire et des grands projets, c'est avant tout « la reconnaissance, le sceau et l'accompagnement de l'Etat sur des secteurs en mutation à l'instar du Centre urbain, du Parc aux lièvres ou des Pyramides à Evry, le Bois Briard et Canal Europe à Courcouronnes avec l'arrivée du Tram 12 express, la gare de Corbeil, le Grand Parc à Bondoufle, sept quartiers prioritaires et des zones d'activités... Au cœur de l'OIN se trouve aussi l'hippodrome : quelques mois après l'abandon du projet de grand stade par la FFR, l'Etat vient reconnaître le caractère stratégique de ce site unique en Ile-de-France à 25 km de Paris pour lequel nous allons relancer dès l'automne 2017 un nouveau projet de développement. C'est donc une excellente nouvelle mais c'est aussi une confiance accordée aux élus locaux et à leur travail. Leurs projets s'en trouveront accélérés. Il y a cinquante ans, créer une OIN revenait à laisser le crayon à l'Etat qui devenait l'acteur majeur et central du développement des projets sur un territoire donné. Aujourd'hui, l'esprit n'est bien évidemment plus le même : c'est l'alliance équilibrée des puissances publiques réunies à l'écoute des attentes locales qui se constitue en faveur du développement de l'emploi, des transports et du logement ». Ces OIN de « nouvelle génération » incluant « la Porte Sud du Grand Paris » ont été envisagées au mois d'octobre 2015 lors d'un comité interministériel. Celui-ci a identifié des territoires de grande couronne afin de les associer à la dynamique métropolitaine en révélant leurs nombreux atouts.

Le Groupement d'intérêt public de la Porte Sud du Grand Paris rassemblant Etat et collectivités en cours de constitution sera l'instance de pilotage de cette OIN.

OIN « Porte Sud du Grand Paris »

Il concerne des secteurs identifiés des communes suivantes, sur un seul tenant : Bondoufle, Corbeil-Essonnes, Courcouronnes, Evry, Fleury-Merogis, Ris-Orangis.

L'intérêt national de l'Opération

- Opérations de développement de transport : RER D, Tram 12 express, Tzen, etc.
- Projets d'équipements d'envergure nationale
- Développement de nouvelles filières et confortement des filières économiques structurantes
- Coordination des opérations de rénovation urbaine
- Maîtrise du foncier

L'OIN a pour objectif de faciliter la réalisation de ces secteurs de projets dans un cadre partenarial avec les collectivités. C'est pourquoi elle les réunit en un périmètre unique qui a été préféré, pour plus d'efficacité, à un périmètre éclaté en plusieurs sites et qui permet de conduire un projet urbain ambitieux.